

A Bure , les opposants remportent des victoires sur tous les fronts

Après avoir vu son mur de la honte abattu au cours de l'été 2016 par 500 manifestants joyeux et déterminés, après avoir assisté impuissante à la chute de ses grilles le 18 février 2017, l'Andra s'est pris récemment une série de claques devant les tribunaux.



Voici le récit des derniers évènements :

Samedi 18 février tout d'abord, dans un bel ensemble, toutes les générations étaient réunies pour crier leur révolte face au projet insensé, inutile et ruineux que les pouvoirs publics voudraient imposer à marche forcée pour se débarrasser honteusement, à Bure, des résidus-poisons de l'industrie nucléaire.

Environ 700 personnes étaient sur place, et ont pu vivre tout au long de la journée une manifestation colorée et à l'ambiance des plus revigorantes. Ambiance plombée en fin de journée alors qu'un imposant dispositif de gardes mobiles bloqua la route menant au faux « laboratoire » de l'Andra devant lequel les manifestants venaient déposer les débris de son « mur de la honte. » Un tel déploiement de force, pour défendre quoi au juste ? Et avec quel objectif réel ?

Perçu par les présents comme une pitoyable interdiction de manifester, ce blocage en a exaspéré plus d'un au point que pratiquement tous sont restés sur place pour témoigner de leur soutien pendant les affrontements.

Des centaines de mètres de grilles ont été mises bas par les plus vigoureux(ses), qui bravaient lacrymos et grenades de désencerclement sous les applaudissements des « ancien(ne)s » de la lutte, ravi(e)s de cette ambiance de fronde qui témoigne de notre détermination grandissante

Même nos quelques 20 blessés légers (brûlures) et l'arrestation musclée de 2 de nos camarades n'ont pas réussi à doucher l'enthousiasme de cette démonstration de force et de légitime révolte.

Cette colère est la conséquence directe du comportement honteux des décideurs dans cette affaire qui, hier comme depuis plus de vingt ans, méprisent les opposant(e)s pourtant de plus en plus nombreux.

C'est pourquoi les opposant(e)s « canal historique » unanimes (qui n'ont jamais ressemblé ni de près ni de loin à des activistes prêts à en découdre) ont osé témoigner

de leur total soutien aux actions musclées en titrant leur communiqué « Ils ont semé le vent de l'exaspération, il récoltent aujourd'hui la tempête... »

Et en concluant « Et s'ils poursuivent dans leur entêtement, ils créeront les conditions de l'amplification de la révolte. »

Chouette exemple d'unité des pratiques et des milieux militants.

Et ce n'était pas fini pour les promoteurs de l'atome .

Quelques jours plus tard, le 22 février, nous nous attendions à une ordonnance d'expulsion de la forêt que nous occupons et nous préparions à recevoir comme il se doit les « forces de l'ordre »

Or nouvelle surprise : le tribunal a sursis à statuer sur la demande d'expulsion et renvoyé sa décision au 5 avril, nous donnant ainsi une bouffée d'air non négligeable.

Puis ce fut le 27 février, jour du jugement de l'appel de l'Andra contre une décision d'août 2016 qui lui refusait l'autorisation de défricher. Et là , nouveau autre coup de théâtre !, L'Autorité Environnementale, qui avait rendu un avis favorable à l'agence lui permettant de défricher et forer sans étude d'impact préliminaire, l'a tout bonnement suspendu ! la procédure de demande pourrait reprendre à zéro et tombe sous le coup de nouvelles lois durcissant les contraintes pour l'Andra Le délibéré aura lieu le 22 mai. Et l'agence, chose incroyable, n'a toujours pas d'autorisation préfectorale de défrichement !!

Enfin, cerise sur le gâteau, le 28 février, **le tribunal administratif de Nancy a donné raison aux** opposant-e-s en invalidant, pour vice de procédure sur la forme, la délibération du 2 juillet 2015 du conseil municipal du village de Mandres en Barrois (à côté de Bure) autorisant l'échange du bois Lejuc contre un bois mitoyen. C'est dans ce bois Lejuc que la résistance s'enracine depuis plus d'un an et demi . Et c'est là qu'ils veulent creuser.

La propriété même du lieu par l'Andra est donc remise en question !

Avec une occupation permanente et l'impossibilité pour l'Andra de mener sereinement à bien ses pré-travaux de forage, cette série de décisions juridiques proprement stupéfiantes pour des opposants habitués au rouleau compresseur étatique et aux défaites dans les prétoires, pose une sérieuse épine dans le pied des pouvoirs publics.

Alors certes , le conseil municipal a maintenant 4 mois pour se « régulariser », c'est à dire refaire une délibération dans les formes pour reprendre une décision sur l'échange du bois.

Mais le contexte a diablement évolué !

Sur place les langues se délient, des riverain.es s'engagent, de nouvelles personnes viennent s'installer, la mobilisation (inter)nationale s'amplifie et es projecteurs sont braqués sur ce village où l'avenir de la filière nucléaire française est en jeu.

Finie l'époque des réunions à huis clos dans une mairie barrée par des vigiles ; révolu le temps où l'Andra pouvait exiger qu'une poignée de conseillers municipaux engagent leur village pour 100 000 ans lors d'un vote discret à 6h du matin.

Jamais, historiquement à Bure, l'infâme nucléaire et le monstrueux projet de poubelle n'ont été autant contestés et délégitimés

Mais rien n'est joué. Même si son calendrier est compromis, l'Andra peut continuer d'avancer sur tous les autres secteurs où elle doit faire ses relevés de données pour pouvoir déposer sa Demande d'Autorisation de Création avant 2018,

Face à tout cela, il va falloir continuer de se bouger, car les barrières de papier ne sauraient suffire.

Nous avons gagné du temps et il faut le mettre à profit pour consolider l'occupation des lieux à défendre, pour que les installations d'opposants se poursuivent à Bure et environs, pour poursuivre manifestations actions et information tout au long de cette année et au delà .

C'est ce à quoi nous allons nous atteler dès début avril, pour un printemps résistant, joyeux et toujours aussi déterminé, puis par une nouvelle méga manifestation le 20 mai prochain autour des verrues nucléaires qui s'implantent dans le secteur, puis par un nouveau festival en août !

Toutes les volontés militantes sont les bienvenues !

Claude Kaiser, le 14 mars 2017